

Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4033

commission principale : finances et institutions

objet : **Hôtel de Communauté -Travaux de rénovation - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'hôtel de Communauté a été réalisé en 1976. L'évolution des métiers, des compétences de la Communauté urbaine, de la réglementation et des besoins ont conduit à des modifications et des restructurations du bâtiment mais aussi à des rénovations de certains équipements vétustes.

La direction logistique et bâtiments en charge de ce bâtiment a présenté au pôle finances du 18 décembre 2006 la programmation des investissements à réaliser pour la période 2007-2010.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les deux projets ci-après :

Remplacement des automates de la gestion technique centralisée (climatisation, chauffage, électricité)

La centralisation et la gestion d'informations venant des équipements de l'Hôtel au poste de sécurité garantit la rentabilité de l'exploitation et la rapidité d'intervention en cas de non fonctionnement des installations (distribution électrique, groupe électrogène, éclairage, climatisation, sécurité incendie, ascenseurs, gestion des accès, etc.).

Cette gestion des installations électriques de chauffage, ventilation, climatisation et équipements techniques de l'hôtel de Communauté est réalisée au moyen de 49 automates raccordés à un superviseur qui centralise les informations et les commandes.

Ces automates de marque Honeywell de type Excel Classique (20 ans) ou Excel Plus ou IRC (15 ans) sont devenus obsolètes et le fabricant n'assure plus la fourniture des pièces détachées (sondes, cartes d'alimentation, cartes entrée/sortie, etc.). Il convient donc de procéder à leur remplacement.

Ces travaux seront réalisés par ensemble d'unité géographique repérée dans le bâtiment et consisteront en :

- la dépose des automates existants,
- fourniture et installation en lieu et place des nouveaux automates,
- raccordement sur le superviseur existant,
- raccordements des terminaux,
- essais,
- mise en service.

Cette opération est estimée à 360 000 € TTC.

Hôtel de Communauté - rénovation des armoires électriques (centrales de traitement d'air)

Depuis 1998, les installations électriques de l'hôtel de Communauté ont été rénovées par phases. La dernière tranche de travaux porte sur la rénovation des armoires électriques des locaux techniques des centrales de traitement d'air.

La ventilation et la climatisation de l'hôtel de Communauté sont distribuées à partir de deux locaux techniques situés respectivement au niveau des parkings et de la terrasse.

Les deux ensembles d'armoires électriques de ces locaux (niveaux - 8,35 mètres/sol et + 35,80 mètres/sol) nécessitent un remplacement en raison de la vétusté et de l'obsolescence des équipements qu'elles contiennent.

Les travaux consistent en :

- la fabrication et la livraison des nouvelles armoires électriques,
- leur mise en place aux emplacements définis,
- la réalisation des alimentations provisoires,
- les raccordements des différents équipements par phase de travaux en week-end,
- les essais,
- la dépose et l'évacuation de l'ancienne installation.

Cette opération est estimée à 400 000 € TTC.

Circuit décisionnel: ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable du pôle finances et moyens du 12 février 2007 et du Bureau le 26 février 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes des travaux dans l'hôtel de Communauté.

2° - Autorise les individualisations de l'autorisation de programme AP 10 maintenance et renouvellement :

- opération individualisée à créer pour un montant de 360 000 € TTC - pour le remplacement des automates de la gestion technique centralisée,

. échéancier prévisionnel des dépenses :

- 2007 : 160 000 €

- 2008 : 200 000 €

- opération individualisée à créer pour un montant de 400 000 € TTC - pour la rénovation des armoires électriques des centrales de traitement d'air,

. échéancier prévisionnel des dépenses :

- 2007 : 150 000 €

- 2008 : 250 000 €

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,